



mon voisin peut-il m'occulter mes pavés de verre?

Par **deyod**, le **30/09/2008** à **15:07**

Bonjour, j'ai fait poser des pavés de verre (permis de construire accordé) donnant sur la propriété de mon voisin, celui-ci a l'intention de construire une dépendance devant ces pavés et ainsi m'occulter la lumière? Quels sont mes recours ?
Merci d'avance.

Par **Vincentius**, le **19/10/2008** à **18:01**

Hélas pour vous, les pavés de verre ne constituant pas de servitude, votre voisin peut construire devant...